

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8120

Société : Ram

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MADDAOUD

Hanou

AB1372

Date de naissance : 18/07/1969

Adresse : lot. oual. Iables. Rue 01 N° 61 Ain chock
casablanca

Tél. : 06 69 60 66 83 Total des frais engagés : 3050,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTHALMOLOGISTE
96, 1 ère étage 2 murs Résidence Walid Imm AN°6
Tél 0522 86 05 57/0522 86 05 58 Casablanca

Date de consultation : 16/05/2023

Nom et prénom du malade : HALEIM RACHIDA EL MACHAOUD Age : 56

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AOUA 101, Bd EL Qods Lot Rue 14 Inara Tel: 0524 22 11 11	16.05.93	150.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Bd Kods Marai II N°23 Ain Chock Casablanca	17/05/03			lunetts		35.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a circular arrangement of numbers from 1 to 16, representing the 16th-century German circular riddle 'Das alte Rätsel'. The numbers are arranged in a circle with arrows indicating a clockwise direction. The numbers are:

- Row 1: 1, 2, 1, 2
- Row 2: 3, 4, 3, 4
- Row 3: 5, 6, 5, 6
- Row 4: 7, 8, 7, 8
- Row 5: 8, 9, 8, 9
- Row 6: 7, 6, 7, 6
- Row 7: 6, 5, 6, 5
- Row 8: 5, 4, 5, 4
- Row 9: 4, 3, 4, 3
- Row 10: 3, 2, 3, 2
- Row 11: 2, 1, 2, 1
- Row 12: 3, 4, 3, 4
- Row 13: 5, 6, 5, 6
- Row 14: 7, 8, 7, 8
- Row 15: 8, 9, 8, 9
- Row 16: 7, 6, 7, 6

(Création, remont, adjonction)

nel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلياج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme HAKIM RACHIDA EP MAQDAD

150.00

HYLOCOMOD: COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux



الدكتور بنعبد الرزاق محمد علي
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون
Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
96 Avenue 2 Mars Résidence WALILI Imm A N°6
Tél: 0522.86.57.0522.86.05.56 Casablanca



صيدلية عشير
PHARMACIE ACHIR
101,Bd ELQods Lot Mandarona
Rue 14 Inara I Ainchok-Casa
Tél: 05 22 52 82 53

16/05/2023

Casablanca , le

96. شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة، الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.86.05.57 / 58
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
المستعجلات : Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme HAKIM RACHIDA EP MAQDAD

Monture pour vision de près + verres correcteurs
Organiques Antireflets, Amincis

VP :

ODG = + 1.50



مختبر بصري في أسرائخ
Dr BENABDERAZIK Mohamed Ali
OPHTHALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6
Tél : 0522.86.55.57 / 0522.86.06.58 Casablanca
Residence Walili Imm. A N° 6
Casablanca

Casablanca , le

16/05/2023

AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عن الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 00177430000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F.

0006270

Docteur : Mohamed ali b emabd enazik
Mr. : Hakim Rachida Ep Dagdad

Nomenclature :

Montures :	VL	optique	1 000,00
	VP		
Type de verres :	Organique		

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : Cyl : Sph :

OG : Axe : Cyl : Sph :

* VISION DE PRES :

OD : Axe : Cyl : Sph : +1,50 1850,00

OG : Axe : Cyl : Sph : +1,50 1850,00

Add :

= 3500,00 dh

Total : Trois Mille Cinq Cent dh

Date : 17/05/13

